

## **Attaquer les impôts, c'est menacer les prestations**

Ces derniers mois, la fiscalité vaudoise subit de nombreuses attaques. Celles-ci remettent en cause l'impôt sur les successions, les modalités du passage de taxation bisannuelle au système annuel (la brèche fiscale), ainsi que la hausse de 8% des acomptes de l'impôt sur le revenu. Les à-peu-près et la mauvaise foi ne manquent pas dans ce domaine qui est tout sauf simple : les détracteurs des impôts confondent allégrement hausse des acomptes et hausse des impôts. Pourtant, le coefficient d'impôts restera le même en 2003. Les censeurs mêlent aussi inconvénients structurels de la taxation bisannuelle et conséquences sporadiques de la brèche fiscale. Certes, quelques critiques se sont avérées justifiées; le Conseil d'Etat a apporté les correctifs nécessaires. Il n'en reste pas moins que cette salve fragilise l'Administration cantonale des impôts.

En effet, les attaques rencontrent de la sympathie dans la population. Je connais fort peu de contribuables qui éprouvent du plaisir à s'acquitter de leurs impôts. Les courriers que je reçois quotidiennement me le confirment. Je connais en revanche une multitude d'habitants de ce canton qui bénéficient de nombreuses prestations de l'Etat. Ils s'indigneraient de voir leur qualité ou leur nombre diminuer.

Il existe en effet un véritable divorce entre les contribuables et les usagers des services offerts à la collectivité. Il importe de combattre ce dédoublement de la personnalité, car la cohérence sera nécessaire pour parvenir à assainir les finances vaudoises. Même si cela paraît difficile, il convient d'adopter le même comportement lorsque l'on vote, lorsque l'on bénéficie des prestations publiques et lorsque l'on paye ses impôts.

Le fisc n'est pas un ogre qui dévore tout sur son passage. Il s'agit d'un organe de redistribution des richesses, d'un instrument de solidarité, et surtout d'un moyen indispensable pour assurer la cohésion et la pérennité de notre société. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un œil sur les budgets de l'Etat. Prenons à titre d'exemple celui de l'année prochaine.

Ainsi en 2003, sur 100 francs que versera un contribuable, 67,85 francs seront consacrés à la formation, à la santé et au social contre seulement 6,00 francs à l'administration générale. Le reste de la somme servira à assurer la sécurité (7,75 francs), à subventionner les transports publics ou construire des routes (3,70), à protéger l'environnement (1,65), à soutenir l'économie (5,50), à payer les intérêts de notre dette (5,70). Les prestations de l'Etat semblent toutes couler de source; elles pourraient diminuer drastiquement en cas d'une baisse notable des revenus fiscaux.

Dans ce cas, ce ne sont pas tant les bureaux administratifs qui fermeraient leurs portes, mais bien les écoles, les hôpitaux, les EMS, les centres régionaux d'aide sociale, les tribunaux, les postes de police, les bibliothèques qui en pâtiraient le plus gravement.

La tradition qui est la nôtre instaure un Etat fort. Ce dernier permet d'assurer que les écoles publiques bénéficient de moyens importants. Il n'est pas nécessaire, comme dans certains pays, de passer par des écoles privées pour bénéficier d'une instruction de qualité. Nos hôpitaux ne s'interrogent pas sur l'origine sociale d'un patient pour décider de l'opérer. La couverture sociale évite que nos passages sous-voie se transforment en dortoirs glacés. Il paraît évident et pourtant toujours nécessaire de répéter que, sans les impôts, tout cela changerait.

Que le système fiscal vaudois et suisse ne soient pas parfaits, que la pression fiscale doive être contenue, que l'on puisse songer à supprimer quelques prestations moins indispensables pour assainir les finances cantonales, que la critique soit souvent saine, je n'en disconviens pas. Il n'en reste pas moins que la cohésion sociale a un prix : chacun de nous a un intérêt objectif à payer des impôts, car chacun de nous aurait beaucoup à perdre directement ou non en cas de disparition de cette cohésion.

Pascal Broulis, Chef du Département des finances

*Paru dans 24 Heures*